

FORMATION

Prévenir et lutter contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS)

OBJECTIF

Cette formation a pour objectif de prévenir et de lutter contre les VSS. Les participants apprendront à détecter les situations de VSS, à en connaître le cadre légal pour agir et à accompagner les victimes dans leur territoire.

INTERVENANTE



Emmanuelle DANCOURT,

Journaliste de télévision depuis 1997 (France 3 Bourgogne, Public Sénat, KTO, TSR, France 5), Emmanuelle Dancourt a interviewé et coaché de nombreuses personnalités.

Présidente de #MeTooMédia, association de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les médias et la culture. MTM accueille des victimes, les aide juridiquement.

Elle est auteur de deux ouvrages de société : *Général Valentin, de Sarajevo aux banlieues, mes combats pour la paix* et *Anne-Lorraine, un dimanche dans le RER D.*

FORMAT

Cette formation se déroule sur une journée le vendredi 20 juin 2025 à Paris (Opéra) de 9h30 à 17h30.

CONDITIONS TARIFAIRES

Le montant de la formation est de **560 euros TTC** par participant pour la journée de formation. La formation peut être prise en charge par votre DIF élu (Mon Compte Elu) ou par votre collectivité. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

PREREQUIS ET EVALUATION

- Pas de prérequis
- Une évaluation est réalisée en fin de formation (mise en situation)

Votre Contact

PROGRAMME

►► Comprendre les mécanismes des VSS

- Violences sexistes et sexuelles : de quoi parle-t-on ?
- Où commencent les violences et leur risque de banalisation
- Connaître le phénomène à travers les données chiffrées sur les VSS
- Définition des différents types de VSS, leurs mécanismes et leurs conséquences

►► Connaître le cadre légal

- Les rôles, obligations et responsabilités de l' élu
- Connaître et comprendre le cadre légal

►► Le rôle de l' élu : les actions de prévention à mettre en place dans son territoire

- Établir un diagnostic des risques et des solutions déjà existantes
- Etablir des solutions à mettre en place
- Mettre en place une campagne d'information

►► Détecter les situations de violence au sein de son territoire

- Mettre en place un protocole de signalement
- Détecter les situations de violence

►► Accompagner et orienter les victimes de VSS

- Mettre en place un protocole d'accompagnement
- Accueillir la parole des victimes
- Connaître les interlocuteurs compétents dans l'accompagnement des victimes
- Orienter les victimes vers les structures compétentes (CIDFF, commissariat...)
- Connaître les erreurs à éviter dans la prise en charge des victimes

EXERCICES PRATIQUES

Jeux de carte des VSS

Jeux de rôle

Cas pratiques

Votre Contact

Bulletin d'inscription
PREVENIR ET LUTTER CONTRE LES VSS
VENDREDI 20 JUIN
9H30-17H30

Nom
Prénom
Fonction
Email
Ligne directe
Mobile

Organisme
Adresse
Code postal Ville

Formation financée par :

- la collectivité
- le DIF Elus via Mon compte élu (11 jours ouvrés avant la date de début de formation)
- Organisme

Vous souhaitez porter à notre connaissance une situation de handicap qui nécessite une adaptation de la formation.

Le montant de la journée de formation est de 560 euros TTC par participant.

INSCRIPTION A RETOURNER A :

Eléonore Carpentier

Mercure local - Groupe Mercure
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
eleonore.carpentier@mercurelocal.fr
01.84.16.07.40 - 06.82.91.37.24

Mercure local est un organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation des élus locaux et certifié Qualiopi